



ZOOM : les réformes en cours dans le secteur PH

Contexte :

Le secteur médico-social est aujourd'hui caractérisé par une démultiplication des réformes qui semblent s'articuler jusqu'à esquisser un puzzle global et cohérent dont l'objet est de concourir à la « transformation de l'offre médico-sociale ». La finalité affichée de cette transformation est d'être au service du parcours des personnes, de permettre une réelle adéquation entre besoins et moyens et d'assurer la poursuite du mouvement d'inclusion des personnes en situation de handicap. Cette volonté de changement s'accompagne de questionnements et de prise de positionnements autour notamment des concepts, des approches, et des modalités d'accompagnement des personnes en situation de handicap.

Objectifs / compétences visées

- S'approprier les grandes lignes des différentes réformes qui redessinent des personnes handicapées
- Identifier les incidences des réformes sur les établissements et services et les équipes
- Identifier les points de vigilance et les leviers qu'offrent ces réformes

Contenu (classe virtuelle 7 heures)

- Les fondamentaux du secteur médico-social - Personnes en situation de handicap
 - Eléments historiques de construction du secteur
 - Contexte et principes fondateurs du secteur
- Evolution des concepts et enjeux sur les pratiques
 - L'inclusion comme finalité : Zoom sur deux acceptions de la notion
 - Arrêt CEDH de janvier 2019
 - Rapport de l'ONU de mars 2019
 - Quels corollaires pour l'évolution des métiers ?
- Les chantiers de la transformation de l'offre
 - Eléments sur la mise en oeuvre de la Réponse Accompagnée Pour Tous (RAPT)
 - Vision prospective de la tarification : de la nomenclature SERAFIN-PH aux scénarii de l'offre
 - Les CPOM comme outils de transformation de l'offre
 - Le décret du 9 mai 2017 (autorisations)
 - La modulation à l'activité
 - Les logiques de dispositifs
 - Le principe du hors les murs

Parcours de formation mutualisé, en partenariat avec :



Date(s) et lieux :

15 novembre 2023 de 9h00 à 12h00 – classe virtuelle

Durée :

0.5 jour – 3 heures

Tarif inter (hors repas) :

110 € - Adhérents / 202 € Non Adhérent

Public(s), prérequis et modalités d'accès à la formation :

Tout salarié intervenant dans le secteur PH
Formation sans prérequis
Disposer d'un ordinateur avec une connexion internet, un micro et si possible une webcam (voire un casque si espace de travail partagé).
Maîtriser les compétences numériques de base (navigation internet, messagerie)

Modalités et délais d'accès : voir CGV et bulletin d'inscription

Pour toutes les personnes en situation de handicap, merci de nous contacter pour voir comment nous pouvons adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap. N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins éventuels à l'adresse mail suivante : j.dupont@uriopss-grandest.fr

Méthodes pédagogiques :

Alternance d'apports théoriques et pratiques.

Echanges avec et entre les participants.

Support remis aux participants

Méthodes et modalités d'évaluation :

En cours de session, des temps de questions/réponses, puis en fin de session, un questionnaire, permettront d'évaluer les acquis
Évaluation de l'action de formation par l'envoi d'une fiche individuelle en ligne au stagiaire
Évaluation de l'action de formation par l'envoi d'une évaluation à froid en ligne au stagiaire
Une attestation de fin de formation est délivrée à l'issue de la formation.

Intervenants :

Ludovic MARIOTTI, conseiller technique Autonomie, politiques du handicap et numérique

Capacité maximum :

12 personnes

Nombre minimum de participants :

5 personnes

Spécificités de la formation à distance :

Moyens et méthodes pédagogiques :

Classe virtuelle de 3 heures, incluant des exercices d'application, des simulations ou des études de cas.

Moyen d'assistance technique lors des séquences de formation à distance :

Un contact sera adressé au participant afin de l'aider en cas de problèmes techniques lors de la connexion ou de l'utilisation des outils de formation à distance. Il est pour cela demandé de se connecter 15 min avant le début effectif de la classe virtuelle.

Modalités d'assistance pédagogique lors des séquences de formation à distance :

Des plages de questions-réponses sont prévues avec le formateur. Les difficultés rencontrées lors des travaux à réaliser entre les séquences de classe virtuelle seront discutées en début de séquence de classe virtuelle.